

Procès-verbal de l'assemblée spéciale d'élection et de la sixième assemblée de la présente année du conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets tenue le mardi 21 juin 2022 à 19 h, au centre Monseigneur Marcoux, 2025, rue Adjutor-Rivard.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2023)
M. Martial Van Neste	Vice-président (2023)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire cooptée (2023)
M. Samuel Clavet-Labrecque	Trésorier (2023)
Mme Ève Duhaime	Administratrice (2024)
M. Christian Milette	Administrateur coopté (2023)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

IL Y A QUORUM.

ABSENCE :

Mme Joséphine Hénault	Administratrice (2023)
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice (2024)

Assistaient également :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
Mme Mélanie Lévesque	Représentante du conseil de quartier au comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées, 4 personnes assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

Assemblée spéciale d'élection

22-AS-01 Ouverture de l'assemblée

22-AS-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

22-AS-03 Élection pour deux postes réservés aux hommes

- Appel de candidatures
- Présentation des candidats
- Scrutin (le cas échéant) et dépouillement
- Annonce des résultats

22-AS-04 Levée de l'assemblée

Assemblée ordinaire du conseil d'administration

22-06-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

22-06-02 Adoption du procès-verbal du 24 mai 2022

22-06-03 Points de suivi

22-06-04 Collaboration Ville de Québec, Port de Québec et ministère de l'Environnement sur la qualité de l'air dans Limoilou

22-06-05 Période de questions du public

22-06-06 Période du conseiller municipal

22-06-07 Vie communautaire

22-06-08 Enjeux d'aménagement du quartier

22-06-09 Tour des comités

22-06-10 Trésorerie

22-06-11 Varia

22-06-12 Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

Assemblée spéciale d'élection

22-AS-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Van Neste agit à titre de président d'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

22-AS-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par M. Christian Milette, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22-AS-03 ÉLECTION POUR DEUX POSTES RÉSERVÉS AUX HOMMES

M. Leclerc mentionne qu'il y a deux postes réservés aux hommes, mais aucun formulaire de candidature n'a été déposé. Mme Deshaies indique qu'un candidat était intéressé, mais qu'il ne pouvait être présent ce soir.

22-AS-04 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance de l'assemblée spéciale d'élection est levée à 19 h 15.

Assemblée ordinaire du conseil d'administration

22-06-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Van Neste ouvre la séance de l'assemblée ordinaire et fait lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE Mme Ève Duhaim, DÛMENT APPUYÉE par M. Christian Milette, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22-06-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2022

Une correction est apportée au point 22-05-05 Place Maizerets.

SUR PROPOSITION DE M. Christian Milette, DÛMENT APPUYÉE par M. Samuel Clavet-Labrecque, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 24 mai 2022.

22-06-03 POINTS DE SUIVI

Résolution [22-CA-03](#) – Cible de canopée – La réponse de la Ville à ce sujet n'a pas jugée satisfaisante. Une lettre ou une nouvelle résolution pourrait être adressée à la Ville en suivi, mais rien n'est prêt pour le moment.

Résolution 22-CA-11 – Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) – Mme Lévesque mentionne que la lettre qui devait être envoyée au Port de Québec ne l'a pas été parce que la Ville a annoncé par [communiqué le 2 juin 2022](#) qu'elle collaborerait avec le ministère de

l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et le Port de Québec pour améliorer la connaissance de la qualité de l'air sur son territoire (voir le point suivant).

Résolution 22-CA-12 – Comité de cohabitation Port-Communauté (CCPC) – Mme Hotte doit finaliser la lettre relative à la suspension de la participation du conseil de quartier au comité et la soumettre au conseil de quartier.

Logo du conseil de quartier – Le point est remis à une prochaine assemblée.

Groupe Brivia – La rencontre prévue aujourd'hui avec le promoteur est reportée à l'automne.

Temps piéton intersection Henri-Bourassa / 18^e rue – Pas de nouveau.

Fonctionnement des conseils de quartier – M. Van Neste indique que la rencontre a été très intéressante. Plusieurs membres des conseils de quartier étaient présents en personne ou à distance et différents sujets et thèmes ont été discutés en atelier : pérennité des conseils de quartier, espace de stockage et de partage, informations en amont, interaction avec les élus, budget d'initiative. Le budget annuel de fonctionnement des conseils de quartier va passer de 1 500 \$ à 2 500 \$ avec l'adoption du nouveau règlement. La hausse paraît énorme, mais elle correspond au taux d'inflation. M. Leclerc précise que cette hausse permettra aux conseils de quartier de réaliser de petits projets en partenariat avec la communauté sans avoir à passer par les projets d'initiative. Une autre rencontre est prévue à l'automne concernant plus spécifiquement les projets d'initiative.

22-06-04 COLLABORATION VILLE DE QUÉBEC, PORT DE QUÉBEC ET MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LIMOILOU

Mme Lévesque fait le compte rendu des dernières activités. Comme mentionné plus tôt, la Ville a [annoncé le 2 juin 2022](#) sa collaboration avec le MELCC et le Port de Québec. La lettre reçue du MELCC en réponse à celle transmise par le CVAP demandant plus d'informations et de transparence a été discutée à la rencontre du CVAP tenue le 8 juin.

Concernant la demande de rendre publiques les analyses et les données, la réponse est positive de la part du MELCC, mais cela ne se fera pas automatiquement puisqu'il faudra passer par une demande d'accès à l'information. Le représentant du MELCC au CVAP a indiqué qu'il pourrait faire les demandes d'accès et donc, les mémoires et autres documents en relation avec le nickel pourraient être disponibles prochainement. Les données du Port de Québec vont être rendues accessibles sur leur [site Internet](#) et une plateforme citoyenne devrait également être mise en place sur le site.

Concernant les sanctions relatives au dépassement de la norme, le MELCC n'en a jamais émises à l'encontre du Port de Québec même si, en 2021, les dépassements ont excédé de 20 fois la norme nickel en mars, et de 4 fois en décembre. Un nouveau plan de contrôle des dépassements devrait être mis en place à compter de mai et les sanctions légales devraient être appliquées (sanctions monétaires, ordonnances de la cour, injonctions, enquêtes pénales, etc.). Il n'y a actuellement aucune garantie que ces nouvelles mesures seront appliquées.

Mme Lévesque estime qu'il est toujours pertinent pour le conseil de quartier de siéger au CVAP et elle demeure disponible pour le faire. Le conseil de Ville est derrière le comité et les questions sur les dépassements et les sanctions sont à suivre de près. Le maire souhaite rencontrer les membres du CVAP la semaine prochaine.

On reviendra en septembre sur la résolution [22-CA-11](#) concernant la transparence du MELCC et du Port de Québec et la pertinence pour le conseil de siéger au CVAP.

Mme Mouchon mentionne que la population citoyenne n'est pas représentée sur le [Groupe de travail sur les polluants atmosphériques](#) qui a été créé pour se pencher sur les actions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'air dans le quartier de Limoilou, en prenant en compte les activités portuaires, le camionnage lourd dans la Basse-Ville, l'incinérateur et le chauffage au bois. M. Patrick Ferland, résident de Maizerets, pourrait être désigné pour en faire partie à titre de membre non votant.

22-06-05 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen aborde le sujet des tables à langer qui font parfois défaut dans les toilettes et les parcs de Limoilou. Comme le sujet ne concerne pas le quartier, on le réfère au 311 et à la conseillère du district de Limoilou.

Publication papier des assemblées des conseils de quartier – Le citoyen n'a pas accès à Internet. Il souhaiterait que les informations concernant les assemblées des conseils de quartier soient diffusées, comme avant, dans le bulletin municipal Ma Ville qui paraît tous les 3 ou 4 mois.

M. Leclerc prend note de la demande et précise que le bulletin s'adresse maintenant à l'ensemble de la Ville et n'est plus personnalisé par arrondissement. Comme il y a maintenant 29 conseils de quartier sur le territoire de la Ville, il faudrait voir comment rendre l'information papier disponible.

Avenue de Villebon – Une citoyenne intervient à propos des travaux effectués sur le réseau d'entrées d'eau par la Ville sur l'avenue de Villebon. Au moins sept frênes ont été abattus lors de ces travaux. Plusieurs citoyens ignorent qu'ils doivent s'adresser à la Ville pour faire replanter des arbres sur l'emprise de la Ville. La citoyenne a contacté les travaux publics et la foresterie urbaine et a reçu des informations contradictoires. Elle se plaint que les citoyens ne sont pas informés, que les interventions sont réalisées à la pièce, que les tranchées sont trop larges, que la chaussée est endommagée par tout le rapiéçage de l'asphalte et que des arbres ont été abattus sans être remplacés par des espèces similaires à grand déploiement.

M. Van Neste reconnaît que la Ville devrait avoir une attitude proactive en matière de plantation et remplacer des arbres matures par de gros arbres. Le comité de verdissement pourra interpellier la Ville à ce sujet. C'est un enjeu pour tout le quartier.

M. Villeneuve reconnaît la problématique et fait valoir que c'est parfois le manque d'espace disponible qui empêche de planter de manière proactive. Les espèces de remplacement dépendent souvent de l'approvisionnement. À cet égard, la Ville devrait avoir sa propre pépinière pour faire des choix éclairés.

Avenue Champfleury – Mme Lévesque signale que la circulation est extrêmement rapide sur l’avenue Champfleury. La chaussée est très abîmée par endroit et les vibrations se répercutent jusque dans les résidences.

M. Villeneuve mentionne que toutes les rues nord-sud sont un problème dans le quartier et plus particulièrement l’avenue Champfleury. La Ville réduira la vitesse de 40 km à 30 km dans la [zone scolaire de l’école des Jeunes-du-Monde](#) en plus de faire une intersection surélevée à l’angle de la 25^e rue et de saillies de trottoir à l’angle de la rue Georgette-Lavallée. Mais ces mesures d’apaisement sont très circonscrites.

M. Van Neste indique que les citoyens peuvent demander à ce qu’un relevé des vitesses soit effectué sur leur rue. Ce qui marche aussi pour réduire la circulation, ce sont des bollards ou des éléments verticaux au milieu de la chaussée comme sur la 18^e rue.

Mme Mouchon mentionne que les cyclistes sont nombreux sur l’avenue Champfleury et qu’un lien cyclable serait une bonne chose.

22-06-06 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Itinérance – M. Villeneuve mentionne qu’une intervention a été réalisée par le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) et l’équipe responsable de l’itinérance concernant les deux campements qui étaient en cours d’installation près de la bretelle de l’autoroute Dufferin-Montmorency. Le dossier est pris en charge.

Avenue du Mont-Thabor et de l’Émérillon – Le transport lourd dévié sur l’avenue du Mont-Thabor cause beaucoup de tensions et les camionneurs ne font preuve d’aucune attention. Les travaux à venir cet été à l’intersection de l’avenue du Mont-Thabor et de la 22^e rue n’arrangeront pas la situation.

M. Van Neste rappelle que les citoyens souhaitent des bollards ralentisseurs au centre de l’avenue de l’Émérillon, en particulier à la hauteur du parc. Il faudrait revenir à la charge sur ce sujet.

Place Maizerets et Maizerêve – M. Villeneuve n’a rien de nouveau depuis la dernière rencontre. Les choses vont se mettre en place pour l’été. M. Van Neste mentionne que le conseil de quartier a reçu la subvention de 3 000 \$ demandée à la Ville. M. Milette ajoute qu’on est toujours en attente de confirmation de la part du conseil d’arrondissement.

[Insertion du tramway dans le quartier Maizerets](#) – La rencontre d’information et d’échanges a lieu demain, le 22 juin par visioconférence. M. Villeneuve est assez satisfait du projet notamment pour l’apaisement de la circulation dans le secteur de la 18^e rue et de l’avenue de la Capricieuse. Le projet aura des incidences sur la canopée et sur la circulation dans le quartier

Jardins communautaires – Domaine de Maizerets – Les gens se plaignent qu’il n’y a pas de clôture ni d’éclairage. Un suivi est à faire sur le sujet.

Incinérateur – Des bris à l’incinérateur ont causé des désagréments. Le premier événement survenu le 1^{er} juin concernait une valve de sécurité dans le système de production de la vapeur. Le [deuxième incident](#) est survenu le 17 juin. Deux fours ont dû être fermés. Les matières ont été

détournées vers le site d'enfouissement de Saint-Joachim et la collecte a été retardée dans certains secteurs.

22-06-07 Vie communautaire

- Oasis St-Pie X

Mme Deshaies mentionne que les projets proposés par les citoyens ont été acceptés par l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ). Par ailleurs, il y a eu lancement par la Ville de Québec, le 15 juin, de la [bibliothèque éphémère pour les familles de Saint-Pie-X](#). C'est une bonne nouvelle pour le secteur, mais il est regrettable que le conseil de quartier n'ait pas été invité alors qu'il avait participé au plan directeur sur ce sujet.

- Murales

Mme Duhaime indique que les autorisations pour les murales n'ont pas encore été obtenues. Le processus est très long. La finalisation se ferait en septembre et non plus tôt comme on l'aurait souhaité.

- Frigo Partage

M. Milette rapporte que l'abri en grande partie construit et qu'il reste encore des tablettes à installer. Les factures seront transmises au conseil de quartier. Le sujet ne sera plus à l'ordre du jour. Il sera remplacé par le point Centre Monseigneur-Marcoux.

- Croque mon potager

Mme Duhaime confirme que l'organisme va être dissous, mais le concept se poursuit de manière spontanée. La page [Facebook de Croque Mon potager](#) continue de fonctionner.

- [Rendez-vous Limoilou](#)

La nouvelle coordonnatrice qui est entrée en fonction la semaine dernière, Mme Ève Chabot-Veilleux, est une ancienne résidente du quartier. Le Patro Rocamadour est devenu le nouveau fiduciaire en remplacement d'Espaces d'initiatives.

- Maizerêve

Le centre Monseigneur-Marcoux a obtenu une subvention de 3 500 \$ pour la tenue de l'événement. La programmation est à revoir en conséquence. La caisse populaire devrait contribuer pour 4 000 \$. La Ville n'a pas encore fait de retour pour les tracés. M. Van Neste lance l'invitation pour participer à l'organisation de la parade. L'Évasion va être présent mais n'a pas détaillé sa programmation.

22-06-08 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

- [Zone d'innovation Littoral Est \(InnoVitam\)](#)

La rencontre prévue le 26 mai a eu lieu. Une dizaine d'acteurs et des représentants de la Ville étaient présents. Il y a eu des présentations de la Table des acteurs et d'InnoVitam.

Les prochaines rencontres de la Table devaient porter sur l'insertion du tramway dans le quartier (rencontre qui a eu lieu le 20 juin) et sur le portrait du quartier à partir notamment du sondage

Conseil de quartier de Maizerets

Procès-verbal de l'assemblée spéciale d'élection et de la sixième assemblée ordinaire, 21 juin 2022

réalisé en 2021. Cette dernière rencontre doit avoir lieu dans la première semaine de juillet. M^{me} Deshaies a tenu à préciser par courriel neuf aspects du quartier qui devraient être pris en compte pour dresser un portrait global du quartier : les terrains pour le logement social, le comité des maisons de chambres, le nombre de ménages en attente de logements sociaux, etc. Aucune réponse n'a encore été reçue concernant cette demande transmise le 9 juin.

La présentation d'Innovitam montrait les différents projets qui ont continué de se développer. Cinq des 15 terrains seraient déjà prêts à la vente, dont un terrain au nord de Medicago et un autre derrière le garage municipal.

Les informations relatives aux transactions auraient dû être apportées à la Table des acteurs, mais ne l'ont pas été. La rencontre du 26 mai avait des allures de campagne de séduction et de promotion de la part d'InnoVitam. Le conseil de quartier a toujours exprimé l'opinion que la population doit participer aux décisions quant à la vocation des terrains. Mais il semble d'après la présentation faite par InnoVitam que les choses avancent sans participation citoyenne.

Une rencontre était prévue le 16 juin, mais le conseil a décliné l'invitation d'une part parce que la rencontre durait toute la journée et d'autre part, en raison du manque d'informations et de transparence de la part d'InnoVitam qui semble agir non pas comme l'OBNL qu'il est, mais comme un promoteur. Une rencontre pourrait être tenue en soirée à la fin du mois pour remplacer celle du 16 juin.

Cette rencontre pourrait ne pas avoir lieu compte tenu du peu de participants inscrits à ce jour. Si la rencontre a lieu le 28 juin au soir, Mme Deshaies peut s'y présenter et expliquer la position du conseil de quartier, autrement elle n'est pas disponible.

M. Millette rapporte qu'un collègue a été agréablement surpris que les préoccupations sociales des conseils de quartier aient été abordées à la rencontre du 16 mai. Mme Deshaies apprécie le commentaire, mais insiste sur le fait que les questions de fond sur les 15 terrains ne sont pas réglées.

Les membres s'expriment tour à tour sur le sujet. Le conseil de quartier est invité à la Table des acteurs, mais c'est à InnoVitam que cela se passe. La dynamique nécessaire pour faire participer les citoyens n'est pas là. La Ville ne doit pas déléguer ses aménagements à des organismes comme InnoVitam qui agissent à la manière d'un promoteur. Il faudrait en savoir davantage de la part de la Ville sur la gouvernance, la mission et les intérêts d'InnoVitam.

Le conseil a accepté de relever le défi et de participer à la Table des acteurs, mais celle-ci semble être mise de côté au profit d'InnoVitam. Le rôle du conseil de quartier est de présenter la vision et les préoccupations du quartier et non de faire la promotion d'InnoVitam et des promoteurs privés. Le conseil doit pouvoir discuter avec la Ville et la Table des acteurs notamment sur la vocation des 15 terrains.

M. Villeneuve a assisté à la rencontre du 16 mai. Au retour de la plénière en après-midi, le thème de la santé durable en milieu urbain était sur toutes les lèvres. Il y avait beaucoup de gens de l'Université Laval et quelques gens d'affaires. Tous paraissaient très sincères sur le social, la santé, la qualité de vie, mais ne semblaient pas conscients de la présence à proximité d'un port de vrac, d'un incinérateur et de terrains contaminés. Il comprend les réserves émises par le conseil de quartier.

Conseil de quartier de Maizerets

Procès-verbal de l'assemblée spéciale d'élection et de la sixième assemblée ordinaire, 21 juin 2022

- Terrain de l'ancien centre communautaire Mgr-Marcoux

M. Van Neste n'a pas encore contacté la Fabrique à ce sujet.

- Dossier tramway

M. Van Neste a assisté à la présentation faite à la Table des acteurs le 20 juin sur [l'insertion du tramway dans le quartier](#). La séance publique aura lieu demain, le 22 juin. Il y a plusieurs éléments importants : l'aménagement en dessous de la voie ferrée, la piste cyclable sur le chemin de la Canardière jusqu'à l'avenue d'Estimauville et surtout le concept de rues partagées jusqu'à la place Maizerets qui devrait apaiser la circulation et reconnecter les deux côtés de la Canardière. Le corridor de biodiversité n'a pas été retenu comme tel. M. Van Neste s'attend qu'il y ait des commentaires au sujet des rues partagées et de la canopée, mais ça demeure très encourageant pour le cœur villageois de Maizerets avec les rues partagées et la circulation locale apaisée.

M. Villeneuve remarque que l'angle mort de l'insertion demeure la pression supplémentaire qui sera exercée sur la 18^e rue alors qu'on souhaitait l'apaiser.

- Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3^e lien

s.o.

- Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets

s.o.

- Terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa

s.o.

- Avenues Mont-Thabor et l'Émérillon

Comme mentionné plus tôt, il faudrait revenir à la charge pour les bollards centraux.

- Qualité de l'air dans le quartier

Le comité Mon environnement Ma santé ([MEMS](#)) aurait dû déjà discuter du rapport final, mais on n'a aucune nouvelle à ce sujet.

22-06-09 TOUR DES COMITÉS

- Comité de verdissement

Présentation stationnement écoresponsable – s.o.

- Table de concertation vélo

Il y a eu une rencontre le 14 juin 2022. La Ville va déposer prochainement sa Vision de la mobilité active. La Table est de plus en plus reconnue par la Ville comme représentante de la population citoyenne.

- Limoil'air

L'installation de capteurs se poursuit. Il y aura une réunion le jeudi 23 juin.

Conseil de quartier de Maizerets

Procès-verbal de l'assemblée spéciale d'élection et de la sixième assemblée ordinaire, 21 juin 2022

- Comité de vigilance GMR-Incinérateur ([CVGMR](#))

Mme Mouchon mentionne qu'il a été question à la dernière rencontre du plan de gestion métropolitain des matières résiduelles ([PMGMR](#)) ainsi que de l'organisation d'un comité plénier à l'automne sur la gestion des matières résiduelles à la Ville.

La prochaine rencontre du comité aura lieu le jeudi 23 juin. Une visite de l'incinérateur et une formation pour les nouveaux membres du comité pourraient avoir lieu.

M. Patrick Ferland a été invité pour présenter au comité le rapport qu'il a déjà présenté à la Ville concernant les défauts méthodologiques des études du MELCC concernant la qualité de l'air dans le quartier et l'incinérateur.

- Comité Vigilance sur les activités portuaires (CVAP)

On reviendra sur la pertinence de la présence du conseil de quartier au CVAP à l'automne prochain. Entretemps, Mme Lévesque continue de représenter le conseil de quartier au comité.

- Table citoyenne Littoral Est

[L'assemblée générale de fondation](#) de la Table a eu lieu le 26 mai et le nouveau conseil d'administration a été élu. Une trentaine de personnes étaient présentes. La rencontre du 12 juin faisant suite aux ateliers de cocréation a rassemblé plusieurs personnes et organismes. Le projet de centre social autogéré continue d'attirer l'attention. Une lettre a commencé à circuler demandant aux élus et au maire de prendre parti pour un centre autogéré au lieu d'un incubateur d'entreprises sur le site de l'ancien garage municipal à l'angle du boulevard Henri-Bourassa et du chemin de la Canardière. Une centaine d'appuis ont été obtenus en l'espace de quelques heures ([MonLimoilou, 21 juin 2022](#)).

22-06-10 TRÉSORERIE

RÉSOLUTION 22-CA-19

Concernant le paiement du procès-verbal du 21 juin 2022

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Joëlle Hotte, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Liane-Claris Mouchon, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ à pour la rédaction du procès-verbal du 21 juin 2022.

22-06-11 VARIA

Une rencontre amicale du conseil d'administration sera organisée à la fin de l'été.

22-06-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le vice-président lève la séance à 21 h 40. La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 20 septembre 2022.

M^{me} Marie-Hélène Deshaies